



RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉ-ES

INFO-NÉGO 3



22 OCTOBRE 2025



FAIRE FRONT POUR LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Réunis en instance sectorielle, les travailleuses et travailleurs des résidences privées pour aînés (RPA) ont décidé de hausser le ton.

Devant la lenteur des négociations et l'absence de progrès concrets, ils ont adopté un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. Sur le terrain, la frustration est bien réelle. Malgré les discours d'appréciation répétés par les employeurs, les offres à la table de négociation demeurent dérisoires. Une grande partie des membres continuent de composer avec des salaires très proches du revenu

minimum, pour la majorité, sans aucune cotisation patronale à un régime de retraite.

DES RÉSULTATS QUI PROUVENT LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ

Quatre ententes de principe ont déjà été conclues ailleurs, atteignant et parfois dépassant les objectifs fixés dans le cadre de la négociation coordonnée.

Ces résultats démontrent la pertinence d'une stratégie collective : quand les travailleuses et travailleurs s'unissent, ils obtiennent des gains tangibles.

Les membres du secteur des RPA réclament des conditions à la hauteur de leur engagement. Leur message est clair : il faut maintenant passer des paroles aux

LA NÉGOCIATION COORDONNÉE : UN MOTEUR DE MOBILISATION

La négociation coordonnée agit comme un véritable moteur de solidarité. Déjà, certaines ententes ont permis des augmentations salariales pouvant atteindre 22 % sur la durée des conventions. Ces avancées prouvent que l'unité des forces syndicales demeure la clé pour arracher des gains significatifs.

Appuyer les travailleuses et travailleurs des RPA dans leurs moyens de pression, c'est affirmer haut et fort que leur travail essentiel mérite respect et reconnaissance. Faire front ensemble, c'est refuser de reculer.